



## **Guide d'information à l'intention des parents des élèves de l'école Émilie-Tremblay**

20 promenade Falcon, Whitehorse, Yukon Y1A 6B2

[www.csfy.ca](http://www.csfy.ca)

L'école Émilie-Tremblay est la seule école au Yukon qui offre l'enseignement de la prématernelle à la douzième année en français langue première. Le programme est offert aux enfants du Yukon dont les parents sont reconnus comme ayants droit selon la Charte canadienne des droits et libertés.

Il est important pour nous que chaque élève, en plus de se développer au niveau intellectuel, émotif, physique, social et artistique, puisse vivre sa culture francophone dans un environnement épanouissant.

## **Contenu**

Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay .....	2
Commission scolaire francophone du Yukon .....	2
Historique de l'école Émilie-Tremblay .....	3
Mission : notre raison d'être .....	3
Vision : ce que nous voulons devenir .....	3
Valeurs de l'école .....	4
Obligations des élèves .....	4
Horaire d'une journée .....	4
Heures de bureau .....	4
Le personnel du primaire .....	5
Absences et ponctualité .....	6
Santé .....	6
Communication .....	6
Supervision sur la cour d'école .....	7
Visite à l'école .....	7
Diner à l'école .....	7
Jouets/jeux à l'école .....	7
Bibliothèque .....	7
Bulletins .....	8
Service de garde .....	8
Actions disciplinaires .....	8
Services offerts aux élèves .....	8
Frais scolaires .....	9
Sorties avec l'école .....	9
Température froide .....	9
Devoirs .....	10
Autobus .....	10
Code de vie .....	11
Calendrier .....	14



## **Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay**

Au nom de tous les membres du personnel de l'école Émilie-Tremblay, il nous fait un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Nous favorisons une vie culturelle active et enrichissante pour tous les élèves et leur famille, et ce, en respectant la diversité culturelle. Nous sommes fiers de valoriser le français et de promouvoir la culture francophone.

L'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants est essentiel à la réussite scolaire de tous les élèves. Nous vous invitons à venir partager vos idées et vos opinions avec les membres du personnel de l'école et le comité de parents. De plus, nous sommes toujours heureux de vous accueillir en tant que bénévoles aux différentes activités de la classe ou de l'école.

Ce document a été conçu pour informer les parents des procédures de l'école afin de faciliter la communication. Le début de l'année scolaire est un temps idéal pour discuter avec votre enfant du code de vie de l'école. Vous trouverez ce dernier à la fin du guide, afin qu'il soit toujours à portée de main. Ce guide sera aussi disponible sur le site Web de l'école : [www.csfy.ca](http://www.csfy.ca)

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2016 - 2017!

Manon Carrière  
Directrice  
[manon.carriere@gov.yk.ca](mailto:manon.carriere@gov.yk.ca)

Cindy Breton  
Directrice adjointe  
[cindy.breton@gov.yk.ca](mailto:cindy.breton@gov.yk.ca)

Téléphone :	667-8150
Télécopieur :	393-6360
Courriel :	<a href="mailto:emilie.tremblay@yesnet.yk.ca">emilie.tremblay@yesnet.yk.ca</a>
Site internet :	<a href="http://www.csfy.ca">www.csfy.ca</a>

## **Commission scolaire francophone du Yukon**



Vous pouvez joindre la direction générale au 667-8680.  
Les bureaux se trouvent au 478, Range Road – suite 3 – Y1A 3A2.

Marc Champagne  
Directeur général  
[marc.champagne@gov.yk.ca](mailto:marc.champagne@gov.yk.ca)

## **Historique de l'école Émilie-Tremblay**

Notre école porte le nom d'Émilie-Tremblay en mémoire de l'une des premières femmes blanches qui a fait le long trajet vers Dawson City à la fin du siècle dernier, un peu avant la ruée vers l'or. Émilie Tremblay était native de Saint-Joseph d'Alma, au Québec. Nous sommes fiers de cette pionnière qui a su tracer une voie pour les francophones.

L'école Émilie-Tremblay commence ses activités en 1984 avec deux classes, de la première à la sixième année. Aujourd'hui, elle offre des services éducatifs de la maternelle 4 ans à la douzième année. Les élèves de la 7e à la 12e année font partie de notre programme secondaire qui se nomme l'Académie Parhélie. En 2016-2017, les programmes primaire et secondaire de l'école sont fréquentés par plus de 270 élèves

## **Mission : notre raison d'être**

Nous avons comme mission :

- de permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire ;
- de permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté ;
- de faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

## **Vision : ce que nous voulons devenir**

Afin de réaliser notre mission, nous nous sommes engagés à créer une école dans laquelle :

- Le personnel sait quelles sont les connaissances, les compétences et les habiletés qui doivent être apprises dans chaque matière enseignée et possède les ressources et les compétences nécessaires pour guider cet apprentissage ;
- Il existe une approche systématique pour faire du dépistage précoce et intervenir avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves ;
- Les élèves sont pleinement engagés dans le processus d'apprentissage et d'évaluation ;
- Nous favorisons l'interaction entre les niveaux dans le but de maximiser les ressources et permettre plus d'enseignement différencié ;
- Il existe une culture de collaboration où les membres du personnel travaillent de façon interdépendante pour mieux répondre aux besoins des élèves et pour améliorer leur propre enseignement. Cette collaboration s'étend aux parents, à la communauté, aux autres écoles et aux autres commissions scolaires francophones ;
- Il y a un programme artistique et culturel qui développe chez les élèves un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance à la francophonie ;
- Il y a un programme de vie active qui permet aux élèves d'apprécier l'environnement naturel du Yukon et de développer des habitudes de vie saine afin d'aider l'élève à mieux apprendre ;
- La protection de l'environnement est intégrée dans notre programmation et notre mode de fonctionnement.

## **Valeurs de l'école**

Respect  
Responsabilité  
Engagement  
Fierté  
Rigueur

## **Obligations des élèves**

Selon la loi scolaire (article 38), les élèves sont tenus aux obligations suivantes :

- respecter les droits des autres ;
- fréquenter l'école de façon régulière en conformité avec la présente loi ;
- arriver à l'heure à chaque cours ;
- observer le règlement scolaire ;
- suivre les cours avec application et faire les activités d'apprentissage exigées par les enseignants ;
- remettre à l'école les livres ou les appareils empruntés ;
- ne pas endommager les biens qui appartiennent à l'école.

## **Horaire d'une journée**

8 h 34	Entrée des élèves
8 h 39	Début des cours
10 h 10 – 10 h 25	Récréation du matin
11 h 55 – 12 h 53	Diner et pause
15 h 12	Fin des cours



*\*L'horaire est le même pour les classes du préscolaire (M4 et M5) ; il n'y a pas d'entrée progressive.*

## **Heures de bureau**

Le secrétariat de l'école est ouvert de 8 h à 16 h. Nos adjointes administratives, Émilie Tranchant et Marie Daubigeon, sont toujours là pour vous aider.

## Le personnel du primaire

<u>Enseignants.es</u>	<u>Niveaux et matières</u>	<u>Adresse courriel</u>
Carole Rogers	Maternelle 4 ans	carole.rogers@yesnet.yk.ca
Caroline Roy	Maternelle 4 ans	caroline.roy@yesnet.yk.ca
Manon Levesque	Maternelle 4 ans	manon.levesque @yesnet.yk.ca
Louise Fallon	Maternelle 5 ans	louise.fallon@yesnet.yk.ca
Nathalie Emond	Maternelle 5 ans	nathalie.emond@yesnet.yk.ca
Nathalie Martel	1 <sup>re</sup> année	nathalie.martel@yesnet.yk.ca
Mélanie Daigle	1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> année	melanie.daigle@yesnet.yk.ca
Maria Paré	2 <sup>e</sup> année	maria.pare@yesnet.yk.ca
Eliane Steffen	3 <sup>e</sup> année	eliane.steffen@yesnet.yk.ca
Dianne Levesque	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> année	dianne.levesque@yesnet.yk.ca
Bernadette Roy	4 <sup>e</sup> année	bernadette.roy@yesnet.yk.ca
Marie-Pier Bélanger	5 <sup>e</sup> année	mariepier.belanger@yesnet.yk.ca
Véronique Corbeil	6e année	veronique.corbeil@yesnet.yk.ca

### Les spécialistes

Manon Aubert	Éducation physique et musique	manon.aubert@yesnet.yk.ca
Caroline Thibault	Éducation physique et 4 <sup>e</sup> année	caroline.thibault@yesnet.yk.ca
Marie Grondin	Orthopédagogie	marie.grondin@yesnet.yk.ca
Philip Lemieux	Orthopédagogie	philip.lemieux@yesnet.yk.ca
Christine Marchand	Francisation	christine.marchand@yesnet.yk.ca
Clémence Roy	Francisation	clemence.roy@yesnet.yk.ca
Odile Duval	Francisation / ALA* / M4	odile.duval@yesnet.yk.ca
Anne-Marie Lemaire	Littérature	anne-marie.lemaire@yesnet.yk.ca
Geneviève Tremblay	Petite enfance/exogamie	genevieve.tremblay@yesnet.yk.ca
Stephen Ferguson	Anglais	steve.ferguson@yesnet.yk.ca
Anie Desautels	Conseillère pédagogique	anie.desautels@yesnet.yk.ca
Jean-François Blouin	Conseiller pédagogique	jfblouin @yesnet.yk.ca
Louise Gagné	Psychoéducatrice	louise.gagne@yesnet.yk.ca
Maryne Dumaine	Intégration culturelle	maryne.dumaine@yesnet.yk.ca

\* apprenant de langue anglaise

### Éducatrices de soutien

Christine Lepage	2 <sup>e</sup> année
Géraldine Villemont	1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> année
Amanda Mouchet	1 <sup>re</sup> et 3 <sup>e</sup> année
France Beauregard	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> année
Karen Éloquin	6e année et classe alternative
Émilie Dessureault	4e et 5e année

## **Absences et ponctualité**

Il est important de prévenir le secrétariat de l'école de tout retard ou de l'absence de votre enfant en laissant un message sur le répondeur **avant 8 h 30**. Pour des raisons de sécurité, nous devons communiquer avec tous les parents qui ne nous auront pas avisés d'un retard ou d'une absence. N'hésitez pas à laisser un message sur la boîte vocale. Les messages sont vérifiés fréquemment.

Si l'élève doit quitter l'école, seul, pendant la journée scolaire, il doit avoir la permission du parent (par téléphone ou écrit) et aviser la réception pour signaler son départ.

En cas de voyage, nous vous demandons d'aviser l'école et l'enseignante le plus tôt possible pour mieux planifier les évaluations, s'il y a lieu.

## **Santé**

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure plus grave, l'école rejoint le parent afin de l'informer de la situation, d'où l'importance de nous faire part des changements pour vous joindre. Si la gravité de la blessure oblige l'école à assurer le transport du blessé par ambulance, le cout est à la charge des parents.

L'élève malade est retourné à la maison ou chez sa gardienne après entente mutuelle entre la direction et le parent. Le parent doit remplir un formulaire avant qu'un membre du personnel puisse administrer un médicament à un enfant.

Si votre enfant a des problèmes de santé, vous assurez que l'enseignante de votre enfant est au courant. De plus, s'il y a des changements en cours d'année, en aviser l'enseignante et le secrétariat. Vous devez aussi remplir le formulaire pour l'administration de médicaments et fournir les médicaments (ex. : Épipen) non périmés.

## **Communication**

On vous encourage à communiquer avec l'école lorsque vous avez des inquiétudes face au progrès de votre enfant. Nous ferons de notre mieux pour planifier une rencontre avec les enseignants si nécessaire. Vous êtes d'importants partenaires dans le processus de l'apprentissage de votre enfant et vous serez contactés si nous avons des inquiétudes vis-à-vis ses progrès ou l'une des facettes de son développement.

Lorsqu'une situation préoccupante survient à l'école, voici la démarche :

- 1) Favorisez la communication et la résolution du problème : parlez avec la première personne impliquée et essayez de trouver une solution. Ex : s'il s'agit d'une situation concernant un enseignant, s'assurer qu'il est le premier approché. Si la direction est impliquée, s'assurer qu'elle est la première informée.
- 2) Les niveaux à respecter sont les suivants :
  - a) le personnel enseignant
  - b) la direction
  - c) la direction générale de la Commission scolaire

Pour joindre les enseignants et la direction, téléphonez à l'école au 667-8150. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez aussi communiquer par courriel.

## **Supervision sur la cour d'école**

Le matin de 8 h 15 à 8 h 34

Le soir de 15 h 12 à 15 h 25

Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents qui conduisent leur enfant à l'école de les laisser à l'extérieur dans la cour de l'école entre 8 h 15 et 8 h 34, sous la surveillance des adultes. Aucun élève du primaire n'entre dans l'école avant 8 h 34 à moins d'être inscrit au service de garde. Pour ceux et celles qui fréquentent le service de garde, selon l'âge, le parent doit accompagner l'enfant au local indiqué à l'entrée.

Les parents qui viennent chercher leur enfant après l'école doivent le faire avant 15 h 25.

## **Visite à l'école**

Pour des raisons de sécurité, nous prions tous les parents et visiteurs de se présenter à la réception et de nous aviser de leur présence dans l'école, en signant le registre à leur disposition. À l'exception des heures du début et de fin des classes.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir les parents et grands-parents dans les classes ou dans l'école, mais communiquez avec nous ou avec les enseignants **à l'avance** si vous voulez nous aider ou nous visiter dans les classes.

## **Diner à l'école**

Nous sommes une école **sans noix**. Nous encourageons les élèves à apporter des aliments nutritifs dans des contenants recyclables. L'usage du thermos est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 6e année, car les microondes ne sont pas accessibles. Assurez-vous d'inclure un sac réfrigérant (Ice pack) dans la boîte à diner, car aucun réfrigérateur n'est disponible pour l'entreposage. Pour la collation du matin, l'élève devrait avoir un fruit, des légumes ou un produit laitier.

## **Jouets/jeux à l'école**

Les enfants ne peuvent pas apporter des jouets/jeux personnels à l'école à moins d'une entente au préalable avec l'enseignant/e (ex. pour le montre et raconte). Les cartes à échanger (ex. :Pokémon, hockey) sont considérées comme des jouets.

## **Bibliothèque**

La bibliothèque offre une grande sélection de livres en français et en anglais. Les parents peuvent utiliser les services de la bibliothèque et emprunter des livres après l'inscription dans le système de prêts. La technicienne-bibliothécaire est à l'école les lundis de 8 h 30 à 15 h 30 et les mardis de 8 h 30 à 13 h 30 pour enregistrer vos emprunts. De plus, Geneviève Tremblay ouvrira la bibliothèque pour vous les lundis de 15 h 15 à 16 h 15.



## **Bulletins**

Voici les dates de remises des bulletins scolaires.

13 octobre : *bulletin intérimaire à la maison*

7 décembre : 1<sup>er</sup> bulletin à la maison

15 mars : 2<sup>e</sup> bulletin à la maison

15 juin : 3<sup>e</sup> bulletin à la maison

## **Service de garde**

La Garderie du petit cheval blanc offre un service de garde pendant l'année scolaire dès 7 h 30 le matin et de 15 h 12 à 17 h 30 tous les jours scolaires. Elle offre aussi le service pour les journées pédagogiques. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le 633-6566.

## **Actions disciplinaires**

Dans le cas d'actions disciplinaires, les enseignants et la direction de l'école feront d'abord les efforts pour régler le problème avec l'élève. Si la situation persiste ou que le problème est plus sérieux, les parents seront contactés. Si l'élève est renvoyé ou suspendu, les parents devront participer à une rencontre avec le personnel de l'école afin de discuter des éléments essentiels pour assurer le succès d'un retour à l'école.

## **Services offerts aux élèves**

### Service d'orthopédagogie

Notre objectif premier est d'aider les élèves avec des difficultés d'apprentissage. L'orthopédagogue consulte et collabore avec les parents, le personnel de l'école, et du ministère, afin de mieux servir l'élève qui présente des besoins exceptionnels. L'orthopédagogue, fait entre autres tâches, de la consultation individuelle et de l'enseignement diagnostique. L'observation et l'évaluation de l'élève permettent de réaliser un plan éducatif individualisé (P.É.I.), d'assurer son suivi et d'optimiser ses résultats scolaires.

### Service de psychoéducation

Le rôle du psychoéducateur est de dépister, identifier, évaluer, et intervenir de façon curative ou préventive auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Il organise et anime des activités de rééducation et utilise des éléments du vécu quotidien pour aider l'élève confronté à des défis. Le service de psychoéducation à l'école vise à favoriser l'adaptation socioaffective et l'autonomie fonctionnelle de l'élève dans les conditions les plus favorables.

### Service de francisation

Le rôle des intervenants en francisation est d'appuyer les élèves dans l'apprentissage du français. Il est offert aux élèves en respectant la personnalité de l'enfant et son niveau de développement. Ce programme nécessite aussi un grand investissement de la part des parents. Ces derniers se doivent d'encourager et de valoriser les progrès de leur enfant en multipliant le nombre d'expériences culturelles en français au sein de leur famille.

### Service de litt ratie

Le r le du sp cialiste en litt ratie, en collaboration avec les enseignants, est d'accompagner les  l ves en lecture et en  criture afin de mieux r pondre   leurs besoins et favoriser l'apprentissage des arts langagiers.

### Service de petite enfance et exogamie

Le r le du sp cialiste est d'accompagner les  l ves de la maternelle (M4 et M5) dans leurs activit s quotidiennes afin de les aider dans diff rents apprentissages. De plus, elle accompagne les parents de familles mixtes en les outillant avec des ressources en fran ais

## **Frais scolaires**

Dans le pass , afin d' viter le gaspillage et d'assurer une uniformit  dans le mat riel scolaire, les titulaires de l' cole  milie-Tremblay achetaient la majeure partie des fournitures scolaires pour les  l ves et demandaient un montant aux parents. Pour l'ann e 2016-2017, le gouvernement octroie une somme d'argent par  l ve pour l'achat des fournitures scolaires. Ce qui signifie que les parents ne devraient pas avoir   d bourser cette ann e.

## **Sorties avec l' cole**

Les sorties et excursions dans la communaut  et dans les environs enrichissent les discussions de classe et le programme d' tudes. Elles procurent des exp riences significatives reli es au contenu des cours et elles se d roulent en fran ais. Il peut arriver que certaines visites ou activit s se fassent en anglais, s'il n'y a personne qui parle fran ais pour la pr sentation.

  chaque sortie, vous aurez un formulaire de permission   signer qui autorise les sorties pendant des heures de classe, sauf si l'activit  est r p titive (course, ski, CJC). Les enseignants.es vous tiendront inform s de toutes leurs activit s ou sorties   l'avance.

Pour certaines activit s, les enseignants.es auront besoin d' tre assist s.es par des parents accompagnateurs et/ou animateurs. Ils vous laisseront connaitre leurs besoins et vous inviteront   vous joindre   eux. Voil  autant d'occasions pour vous de participer, avec l' cole,   des sorties  ducatives.

Pour la s curit  de nos enfants, la politique du gouvernement exige une v rification d'ant c dent criminel pour tous les adultes pouvant  tre seuls avec les  l ves.

## **Temp rature froide**

Le Yukon et ses temp ratures froides ne nous permettent pas toujours de passer beaucoup de temps   l'ext rieur. Entre -28  C et -35  C (avec le facteur  olien), les  l ves sont gard s   l'int rieur pour une partie de la journ e. Ils peuvent  tre envoy s dehors aux r cr ations pour une courte p riode, voil  pourquoi nous vous encourageons   vous assurer que vos enfants sont habill s convenablement.

Quand la temp rature descend sous -35  C, les  l ves restent   l'int rieur.

## **Devoirs**

Votre enfant pourra recevoir des devoirs à partir de la première année. Les devoirs doivent être effectués à l'extérieur des heures de classe et remplissent différentes fonctions pédagogiques :

- pratiquer la lecture
- renforcer certaines connaissances déjà apprises en classe (révision)
- développer les habitudes de travail
- offrir aux parents un suivi de ce qui se fait en classe

Il est important que votre enfant ait un endroit tranquille loin des distractions et équipé de tous les outils nécessaires (crayons, gommes à effacer, règle, dictionnaires).

Voici le temps approximatif que votre enfant devrait passer à compléter ses devoirs :

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : 10 à 15 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus
- 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : 15 à 20 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus
- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : 20 à 30 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus

Si vous avez des inquiétudes par rapport aux devoirs, n'hésitez pas à contacter le titulaire de classe de votre enfant.

## **Autobus**

Le système de transport est géré par le ministère de l'Éducation. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'école et du ministère. Voici le lien : <http://www.education.gov.yk.ca/bus.html>

Si pour une raison ou une autre votre enfant doit prendre un autobus différent pour un jour ou plus, vous devez en aviser l'école en téléphonant au 667-8150, ou en laissant une note écrite dans la pochette de communication de votre enfant. Les chauffeurs n'acceptent pas de changement de plan à moins d'avoir l'autorisation de l'école. Si jamais l'autobus est plein, le chauffeur a le droit de refuser l'accès, par mesure de sécurité.

Voici les règles pour les usagers de l'autobus scolaire :

- 1) Suivre les règles/demandes du chauffeur de l'autobus en tout temps
- 2) Rester assis en tout temps, ne pas changer de place
- 3) Interdiction de se bagarrer, d'intimider ou de taquiner
- 4) Ne pas manger ou boire
- 5) Ne pas mettre la tête, les mains, les bras ou autre en dehors de l'autobus par la fenêtre
- 6) Interdiction d'insulter/de blasphémer
- 7) Interdiction de fumer
- 8) Interdiction de hurler, crier ou autres bruits inutiles.

## **Code de vie**

*Il est important de lire le code de vie avec votre enfant et de vous assurer qu'il comprend bien l'importance de respecter les règles qui s'y trouvent.*

Les règles et procédures qu'il contient sont mises en pratique avec les élèves de façon à pouvoir offrir un milieu d'apprentissage axé sur l'engagement et la réussite

- Je parle et je vis en français.
- Je me respecte, je respecte les autres et le matériel.
- J'utilise un langage respectueux envers les élèves et les membres du personnel en tout temps.
- J'adopte une attitude respectueuse envers les élèves et les membres du personnel.
- Je suis courtois, j'aide les autres et je coopère.
- Je me respecte (saine alimentation, bonne hygiène physique et mentale, état d'esprit positif).
- Je respecte l'espace personnel, les besoins et les différences de chacun.
- Je m'abstiens de tout contact physique à caractère violent ou agressif.
- Je m'abstiens de toute forme d'intimidation.
- Je respecte les lieux intérieurs (meubles et matériel scolaire mis à ma disposition) et l'environnement extérieur de l'école.

### **1. Je m'engage à faire de mon mieux à l'école.**

- 1.1 J'arrive en classe à temps.
- 1.2 Je suis prêt à travailler durant les cours avec le matériel nécessaire.
- 1.3 J'effectue le travail demandé.

### **2. Je m'occupe de ma sécurité personnelle.**

- 2.1 Pour ma sécurité et celle des autres, il est défendu :
  - de se tirer et/ou de se bousculer ;
  - de lancer des objets (ciseaux, crayons, balles de neige, pierres, morceaux de bois...) ;
  - d'apporter un objet pouvant être jugé dangereux (canif, allumettes, briquet, pétard, cigarettes...) ;
  - de grimper aux arbres, sur le toit de l'école ou sur tout objet surélevé et jugé dangereux par un membre du personnel (filet et poteaux de soccer, clôture, poubelle) ;
  - d'apporter une planche à roulettes ordinaire ou longue dans l'école, si elle n'est pas dans un sac fermé (genre sport) ;
  - de porter des chaussures à roulettes ;
  - de fumer dans l'école et sur le terrain de l'école ou pendant les activités d'école.
- 2.2 Je range mon vélo, ma trottinette ou mon unicycle à l'extérieur à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable des vols; un cadenas est recommandé.
- 2.3 Je porte un casque de sécurité lorsque j'utilise mon vélo, mon unicycle et ma planche à roulettes.
- 2.4 J'entre et je sors par la porte du couloir à proximité de ma classe.

### **3. Je m'habille de façon convenable.**

- 3.1 Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable

(chandail qui couvre tout le ventre et pantalon qui couvre les sous-vêtements ; pas de bretelles spaghetti).

- 3.2 La longueur de la jupe ou du short doit arriver à la mi-cuisse. Dans le cas contraire, l'école fournira des vêtements appropriés pour la journée.
- 3.3 Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés dans notre milieu d'éducation.
- 3.4 J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieur que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique. J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école.
- 3.5 Je ne porte pas de chapeau, tuque, casquette ou de capuchon sur la tête, ni de manteau dans l'école.

#### 4. L'autobus scolaire

- 4.1 Je dois attendre l'autobus ou mon transport devant l'école et laisser l'entrée dégagée. Je ne peux pas attendre l'autobus entre les deux portes de l'école.
- 4.2 Avant que mon autobus arrive, je prends mon rang, sans bousculade, des plus jeunes aux plus vieux.

#### 5. La technologie

- 5.1 Je n'utilise pas un téléphone cellulaire ou d'autres appareils électroniques personnels dans l'école sans la permission d'un adulte.
- 5.2 L'école n'est pas responsable des vols.
- 5.3 Je respecte le mode d'utilisation de l'ordinateur portable ou de la tablette émis par la CSFY.

**Autres points :** Je ne mâche pas de gomme à l'école.

*L'application de ces règlements sera facilitée par le travail de collaboration entre les parents et les membres du personnel de l'école. Ensemble, nous pouvons contribuer au respect du code de vie et au mieux-être de chacun. Les règles et procédures seront enseignées et mises en pratique avec les élèves de façon à pouvoir offrir un milieu d'apprentissage axé sur l'engagement des élèves et leur réussite.*

Complétez, découpez et retournez à l'enseignant de votre enfant.

-----✂-----✂-----✂-----

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école et je le respecterai.

Date : \_\_\_\_\_

Nom et signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom et signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom et signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom et signature d'un parent : \_\_\_\_\_



# Calendrier

## Émilie-Tremblay 2016-2017

Août 2016						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			
						5

15: Journée de la Découverte  
26 : École fermée

Septembre 2016						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
						21

5: Fête du Travail

Octobre 2016						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					20

10: Jour de l'Action de grâce

Novembre 2016						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
						20

11: Jour du Souvenir

Décembre 2016						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
						12

25: Noël

Janvier 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
						21

1: Jour de l'An

Février 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				
						18

24: Journée du Patrimoine

Mars 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
						13

Avril 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						18

14: Vendredi saint  
17: Lundi de pâques

Mai 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			
						22

22: Fête de la Reine

Juin 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
						11

Juillet 2017						
Di	Lu	Ma	Mer	Je	Ven	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					0

Total: 181 jours

	Fériés et vacances		Journées pédagogiques
	Début et fin des classes		Journées pédagogiques CSFY
	Rencontres de parents école fermée		Orientation nouveaux enseignants